



Relevé de décisions

Commission Départementale Sportive et Règlementaire

PV N° 06
16 Novembre 2022

Consultation des Procès-Verbaux

La consultation des Procès-Verbaux s'effectue sur Footclubs dans le menu « Organisation » puis « Procès-Verbaux ».

Examen des réserves et réclamations

Dossier n° 29

Match n° 24912006 Campbon Ubcc 2 / Fay Bouvron Fc 2 Seniors D3 Masculin groupe B du 06.11.2022

La Commission décide :

- De déclarer recevable la réclamation d'après-match
- De donner match perdu par pénalité à l'équipe 2 du club de Fay Bouvron Fc sans en reporter le bénéfice au club de Campbon Ubcc qui conserve le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre, les buts marqués au cours de la rencontre par l'équipe 2 du club Fay Bouvron, fautif, sont annulés
- Que le droit de réclamation s'élevant à 50 € est mis à la charge du club Fay Bouvron Fc, déclaré fautif.